



Lors du CT du 7 novembre, l'administration a proposé un nouveau TDS pour les contrôleurs de Seine. Cela devient habituel, chaque CT amène un nouveau TDS. Celui-ci n'a pas été concerté et il serait mis en place pour seulement 2 mois puisqu'à partir de fin mars, il faudra prévoir un TDS « été ». Toutes les OS ont voté contre.

Le SNICTA demande donc avec insistance que l'administration retire ce point de l'ordre du jour plutôt que le CT n'enregistre un passage en force dans un contexte de tensions marquées et alors que les contrôleurs de Seine ne cessent de s'adapter pour assurer avec professionnalisme leurs missions.

Il est plus que temps de retrouver de la sérénité à l'OCMS.

La section SNICTA, soucieuse de préparer le printemps de façon efficace a des propositions :

- Dès le début de l'année, procéder au détachement court d'1 ou 2 personnes pour 2 mois dans le but d'accélérer la formation et la préparation au changement SLCT (fiches réflexes, MANEX, LOA...).
- Construire en concertation un TDS robuste et efficace pour le printemps et accompagner sereinement le passage au SLCT prévu le 07/03/23.

Du 01 au 08/12 soutenez votre section locale : VOTEZ SNICTA